





## 10ème TROPHÉE SENIORS DU GOLF PGA FRANCE DU VAUDREUIL

Jeudi 11 et Vendredi 12 août 2022

## RÉGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, <u>ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €</u>, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixées ci-dessous à l'article 2 et ayant 50 ans (nés ayant le 11 août 1972) la veille de l'épreuve.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFgolf <u>avant la date limite d'inscription</u>

Article 2 - Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames : index <u>inférieur à 18.5</u> Départs <u>marques rouges</u>
Une série Messieurs : index <u>inférieur à 15.5</u> Départs <u>marques jaunes</u>

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs (dont 12 *wild cards*). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon l'ordre du classement du Mérite National Seniors, puis selon l'ordre des index.

Article 3 - **Déroulement de l'épreuve :** 

- Mercredi 10 août 2022 : Parcours d'entraînement

- Jeudi 11 août 2022 : 18 trous Stroke-Play

- Vendredi 12 août 2022 : 18 trous Stroke-Play

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement comprise)

Non-Membres du Golf PGA France du Vaudreuil : 80 Euros Membres du Golf PGA France du Vaudreuil: 35 Euros

Article 5 - Clôture des engagements : 7 août 2022 à 18 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - Les inscriptions se feront par courrier ou au secrétariat, accompagnées du droit d'engagement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et seront adressés à :

Golf PGA France du Vaudreuil26 Avenue Marc de la Haye27100 Le VaudreuilTél.: 02.32.59.02.60@mail: info@golfduvaudreuil.com

Article 7 - **Tirage des départs** 

Les horaires de départ du premier tour se feront par ordre d'index dans les quarts du nombre des inscrits (Q2, Q1, Q3, Q4). Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1<sup>er</sup> tour.

Article 8 - **Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 9 - **Prix :** Trophée aux 1<sup>ers</sup> des classements généraux Seniors et Seniors 2 Dames, etSeniors et Seniors 2 Hommes.

Autres Prix : Seniors Dames : deux prix
Seniors 2 Dames : un prix
Seniors 2 Messieurs : un prix

Article 10 - Remise des prix : Vendredi 12 août, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivie d'un cocktail